

## RÈGLEMENT

### 1. Généralités

La Ville de Gap organise en partenariat avec l'Office Municipal des Sports (OMS), le Gap Hautes-Alpes Athlétisme (GHAA), le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers PACA (CRCDC) et le 4<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs de Gap, le samedi 9 octobre et le dimanche 10 octobre 2021 le GAPEN'CIMES constitué de 6 parcours :

Samedi :

- Le trail de Saint Mens : 14 km
- Le trail Rose : 6 km
- Le trail des enfants

Dimanche :

- Le trail de l'Edelweiss: 62 km
- Le marathon des 3 cols : 45 km
- Le trail des Crêtes : 27 km

Le concurrent, du fait de son inscription et de sa participation, s'engage à respecter ce présent règlement ainsi que toutes les décisions ultérieures prises par le comité de course, relatives, notamment à la sécurité et le protocole sanitaire.

### 2. Les épreuves

#### Les différents parcours

Les parcours (hors course enfants) sont des épreuves de pleine nature, empruntant divers sentiers du territoire.

Avant de s'inscrire et de s'engager, les coureurs doivent être pleinement conscients de la longueur, de la spécificité de l'épreuve et être parfaitement préparés pour cela.

Les organisateurs mettront en place les indications nécessaires pour permettre aux concurrents de suivre correctement les parcours : flèches directionnelles, peinture temporaire et rubalise.

Il est rappelé aux concurrents que la qualité et la sensibilité des espaces traversés ( sites NATURA 2000, zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, réserves naturelles ...) nécessitent un respect strict des mesures destinées à la protection de ces milieux. Les participants doivent rester strictement sur les zones autorisées ( seuls sont autorisés les tracés existants ).

### Le Chronométrage

Le Trail Rose et la course enfants du samedi sont des parcours non chronométrés.

Pour les autres courses, le chronométrage sera assuré par une société spécialisée dans ce domaine.

Samedi :

- Trail des enfants : boucle de 800m à effectuer une fois pour les moins de 8 ans, deux fois pour les 8 à 12 ans et trois fois pour les 12 ans à 15 ans  
(Partenariat avec le 4°RCH de Gap )
- Trail Rose : 6 km et 250 m D+  
( Partenariat avec le CRCDC pour la promotion du dépistage des cancers)
- Trail de Saint Mens : 14 km et 500m D+

Dimanche :

- Trail de l'Edelweiss : 62 km et 3250m D+
- Marathon des 3 cols : 45 km et 2200m D+
- Trail des Crêtes : 27 km et 1350m D+

### Les départs

<b>SAMEDI 9 OCTOBRE 2021</b>	<b>DIMANCHE 10 OCTOBRE 2021</b>
<b>Trail de Saint Mens :</b> départ à <b>11h00</b> du parc de la Pépinière à Gap	<b>Trail Edelweiss :</b> départ à <b>06h30</b> du domaine de charance
<b>Trail Rose :</b> départ à <b>14h00</b> du parc de la Pépinière à Gap	<b>Marathon des 3 cols :</b> départ à <b>6h30</b> du Domaine de Charance
<b>Trail des enfants :</b> départ à <b>16h00</b> du parc de la Pépinière à Gap	<b>Trail des Crêtes :</b> départ à <b>9h30</b> du Domaine de Charance

Toutes les arrivées des courses se font à Gap sur le site de La Blache Parc de la Pépinière.

## Les catégories

COURSES	CATÉGORIES
Edelweiss - 62 km	A partir d'Espoirs
3 cols - 45 km	A partir d'Espoirs
les Crêtes - 27 km	A partir d'Espoirs
St Mens - 14 km	A partir de Junior
Rose- 6 km	A partir de Minimes
Trail des enfants	De 2006 à 2014 (Minimes, Benjamins, Poussins et École d'athlétisme)

### Les Catégories d'âge 2021

(valable jusqu'au 31 octobre 2021, ces catégories changeront le 1er novembre 2021)

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	VE	1986 et avant
Seniors	SE	1987 à 1998
Espoirs	ES	1999 à 2001
Juniors	JU	2002 et 2003
Cadets	CA	2004 et 2005
Minimes	MI	2006 et 2007
Benjamins	BE	2008 et 2009
Poussins	PO	2010 et 2011
École d'Athlétisme	EA	2012 à 2014
Baby Athlé	BB	2015 et après

## Les contrôles, les ravitaillements, les barrières horaires

Des points de contrôles sont établis par l'organisation afin d'assurer la régularité et la sécurité de l'épreuve.

Les concurrents s'engagent à respecter les barrières horaires précisées ci-dessous :

COURSES	RAVITAILLEMENTS	BARRIERES HORAIRES
<b>Edelweiss - 62 km</b>	3 ravitaillements : Rabou village : km 17,5 Col de Gleize : km 37.8 - 1er passage Col de Gleize : km 50.2 - 2nd passage	Rabou village : 11h30 Col de Gleize 1 : 15h30 Col de Gleize 2 : 16h30
<b>3 Cols - 45 km</b>	2 ravitaillements : Rabou village: km 17,5 Col de Gleize : km 33	Rabou village : 11h30 Col de Gleize : 15h30

<b>Crêtes - 27 km</b>	1 ravitaillement : Col de Gleize : km 15	Col de Gleize : 15h30
<b>St Mens - 14 km</b>	1 ravitaillement : Bellevue / Rambaud : km 7	
<b>Rose et Enfants</b>	Pas de ravitaillements	X

Les coureurs ne respectant pas les barrières horaires seront mis hors course et devront restituer leur dossard au point de contrôle.

Les points d'assistance sont autorisés sur les lieux de ravitaillement, dans la zone dédiée aux ravitaillements personnels (50 mètres avant et après le ravitaillement).

Les concurrents s'engagent à respecter l'environnement : Pensez à jeter vos emballages dans les poubelles mises à disposition sur les ravitaillements et le point d'arrivée.

**En raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19 et afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, les ravitaillements seront réglementés et adaptés.**

**ATTENTION : il n'y aura pas de gobelets sur les ravitaillements**

### **Sécurité et assistance médicale**

Des postes de secours sont implantés en divers points des parcours. Ces postes sont en liaison radio ou téléphonique avec le PC de la course.

Une équipe médicale de régulation est présente pendant toute la durée des épreuves au niveau du PC course sur le site de La Blache.

Un coureur faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

Les secouristes et médecins officiels sont habilités, en particulier :

- à mettre hors course (en invalidant le dossard) tout concurrent inapte à continuer l'épreuve,
- à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les coureurs qu'ils jugeront en danger.

Une infirmerie sera ouverte à l'arrivée, sur le site de La Blache, pendant toute la durée des épreuves.

### **3. Documents obligatoires**

Conformément à l'article L231-3 du code du sport, les inscriptions ne seront enregistrées que sur la présentation d'une licence F.F.A. ou d'un certificat médical en cours de validité.

Sont acceptés les documents ci-dessous :

- Licence FFA
- Licence des fédérations affinitaires acceptées (ex : Ufolep) sous réserve que la licence mentionne qu'elle a été délivrée pour l'athlétisme en compétition ou la course à pied en compétition
- Certificat médical (ou sa photocopie) de « *non contre-indication à la pratique de la course à pied **en compétition*** » datant de moins d'un an le jour de la course.
- **Une autorisation parentale** sera obligatoire pour toute inscription d'une **personne mineure** au jour de la course.

Aucun autre document ne peut être accepté et aucun certificat médical ne sera délivré sur place par l'organisation.

Tout coureur n'ayant pas transmis un dossier complet à la date limite d'inscription du 6 octobre 2021 ne pourra pas participer à l'épreuve. Seul un dossier complet et le paiement vaut inscription.

Le trail Rose est une épreuve découverte, sans classement, sans chronométrage. Par conséquent, il n'est pas soumis à la présentation d'une licence ou d'un certificat médical.

## **4. Les inscriptions**

Les inscriptions sont ouvertes en ligne sur le site <https://gapencimes.fr/> et fermeront le 06 octobre à 23h59 ( Trail Rose, St Mens, Crêtes, 3 Cols et Edelweiss ).

À l'exception du Trail Rose et des Courses enfants, **aucune inscription ne pourra avoir lieu sur place.**

Pour le Trail Rose les inscriptions sur place seront possibles le jour de l'épreuve et jusqu'à 1 heure avant la course.

Pour les courses enfants, les inscriptions se feront uniquement sur place, le jour de l'épreuve de 14h00 à 15h30.

Les inscriptions comprennent :

- la fourniture du dossard,
- les lots éventuels d'inscription,
- la navette pour accéder aux départs des courses du dimanche ( 62 km, 45 km et 27 km),
- un repas d'après course pour les coureurs inscrits sur les parcours du dimanche ( 62 km, 45 km et 27 km) sera offert.

## Les tarifs

<b>COURSES</b>	<b>NOMBRE DE PLACES</b>	<b>TARIF COURSE OPEN</b>
<b>Edelweiss - 62 km</b>	300 places	Jusqu'au 15/08 : 55€ Du 16/08 au 19/09 : 60€ du 20/09 au 06/10 : 65€
<b>3 Cols - 45 km</b>	300 places	Jusqu'au 15/08 : 40 € Du 16/08 au 19/09 : 45€ du 20/09 au 06/10 : 50€
<b>Crêtes - 27 km</b>	600 places	Jusqu'au 15/08 : 25€ Du 16/08 au 19/09 : 30€ du 20/09 au 06/10 : 35€
<b>St Mens - 14 km</b>	700 places	Jusqu'au 15/08 : 12€ Du 16/08 au 19/09 : 14€ du 20/09 au 06/10 : 16€
<b>Trail Rose - 6 km</b>	1000 places	Jusqu'au 6/10 : 8 € Jour de la course : 10€
<b>Trail des enfants</b>	300 places	Gratuit

## Les modifications d'inscription

Le changement de parcours après l'inscription n'est pas autorisé.

En cas d'annulation à l'initiative du concurrent, aucun remboursement ne sera effectué. Dans le cas d'une annulation pour raison médicale, un report sur la prochaine édition pourra être proposé sur présentation d'un certificat médical.

L'échange de dossard entre coureurs est interdit.

## Échange de dossard

L'article 313-6-2 du code pénal vise à sanctionner de 15 000€ d'amende « *le fait de vendre ou d'exposer en vue de la vente ou de la cession ou de fournir les moyens en vue de vendre ou de la cession des titres d'accès à une manifestation sportive [...] sans l'autorisation de l'organisateur de cette manifestation.* »

L'organisateur décline toute responsabilité pour tout coureur participant à la course sous le nom d'une tierce personne.

Le coureur non inscrit s'expose à des poursuites judiciaires (usurpation d'identité).

## 5. Annulation de la course

En cas de force majeure, d'évènement climatique, de catastrophe naturelle, de crise sanitaire ou toutes autres circonstances mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier les circuits vers des parcours de repli et/ou d'annuler l'épreuve.

Les concurrents pourront dans ces cas précis, prétendre à un remboursement de 80% du tarif de la course.

## 6. Restauration

Pour les courses du Dimanche un repas d'après course sera offert.

Un coupon repas sera remis aux participants, le samedi, au moment du retrait des dossards.

## 7. Remise des dossards

Les dossards pour toutes les courses seront remis sur le site d'arrivée, La Blache à Gap, uniquement le **samedi 9 octobre de 8h00 à 18h00**.

**Une pièce d'identité officielle sera demandée pour tout retrait de dossard.**

Aucun dossard ne sera remis le dimanche 10 octobre au matin, avant le départ des courses.

Chaque dossard est remis individuellement à chaque coureur ; **les épingles à nourrisse ne sont pas fournies.**

Conformément au règlement de la FFA, le dossard doit impérativement être porté pendant toute la durée de la course.

Le nom et le logo des partenaires ne doivent être ni modifiés, ni masqués.

## 8. La course

### Briefing de course

Un briefing pour les courses du dimanche aura lieu le samedi 9 octobre 2021 à 18h00 sur le site de La Blache à Gap.

### Navette pour se rendre au départ

Des navettes sont à disposition des coureurs pour les courses du dimanche.

Il est demandé aux coureurs qui souhaitent bénéficier de ce service, de l'indiquer, via le formulaire prévu à cet effet, au moment de leur inscription .

Départ des navettes : Boulevard Pierre et Marie CURIE, devant l'Alp'arenA :

- Edelweiss - 62 km : 5h30 à 5h50 en direction du Domaine de Charance
- 3 Cols - 45 km : 5h30 à 5h50 en direction du Domaine de Charance
- Crêtes - 27 km : 8h30 à 8h50 en direction du Domaine de Charance

### Le matériel obligatoire

Pour le 62 km, 45 km et le 27 km, les coureurs doivent-être en possession **tout le long de la course** de :

- une réserve alimentaire
- une réserve d'eau de 500 mL minimum
- un gobelet
- un coupe-vent
- une couverture de survie
- un sifflet
- un téléphone portable en état de marche, chargé avec le numéro du PC course enregistré

**L'obligation de ce matériel est d'ordre sécuritaire. Une météo, à priori clémente, ne supprime pas l'obligation de ce matériel.**

Les bâtons sont autorisés (62 km, 45 km et 27 km) : le coureur pourra les prendre dès le départ ou dans une des zones de ravitaillement identifiées. Il sera autorisé à les conserver jusqu'à l'arrivée ou à les ranger dans une des zones de ravitaillement. Après les avoir rangés, il lui sera possible de les reprendre mais toujours dans des zones de ravitaillement.

Des contrôles aléatoires pourront être effectués au départ, sur le parcours ou à l'arrivée.

Pour les autres courses, il n'y a pas de matériel spécifique obligatoire.

### Les pénalités

Des pénalités seront appliquées pour les motifs ci-dessous :

CAUSE	PÉNALITÉ
Absence de 1 matériel obligatoire lors d'un contrôle	15 minutes de pénalité
Absence 2 matériels obligatoires lors d'un contrôle	2x 15 minutes de pénalité
Absence 3 matériels obligatoires lors d'un contrôle	Disqualification
Coupe du parcours intentionnelle sans passage obligatoire au(x) balise(s) de contrôle	Disqualification
Jet de détritrus en dehors des zones	Disqualification
Mis en danger de sa propre sécurité, de celle d'autrui ou non-assistance à un concurrent	Disqualification
Non respect des personnes (organisateur, bénévoles ou concurrents)	Disqualification



Refus d'obtempérer à un ordre de la direction de course, d'un chef de poste ou d'un secouriste	Disqualification
Non respect de l'âge minimum	Disqualification
Contrôle anti dopage positif	Disqualification
Déposer ou récupérer les bâtons ou un ravitaillement hors zone	15 minutes de pénalité

### Abandon

Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un point de contrôle. Le concurrent doit obligatoirement prévenir le responsable du poste de ravitaillement ou de contrôle le plus proche et lui remettre son dossard.

### Contrôle anti-dopage

Des contrôles anti-dopage pourront être effectués après l'arrivée. Tout coureur sélectionné devra s'y soumettre. Le refus de se soumettre au contrôle antidopage est considéré comme un contrôle positif et sera passible de sanctions disciplinaires.

## 9. Après course

### Sanitaires

Des sanitaires seront situés sur le site de La Blache, site d'arrivée de toutes les courses.

### Les récompenses

Pour toutes les courses chronométrées, seuls les 3 premiers au scratch (femme/homme) et le premier de chaque catégorie (femme/homme), sans cumul, sont récompensés.

Les podiums se feront dans la foulée des arrivées.

## 10. Droit à l'image

Tous les coureurs s'engagent à selon les termes suivants :

*« J'autorise expressément l'organisateur, ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation au Gapen'cimes, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. »*

## **11. Assurance**

L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Cette assurance garantit les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants.

Chaque concurrent doit cependant être en possession d'une assurance individuelle accident. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent, et notamment auprès de la Fédération Française d'Athlétisme via la souscription d'une licence.

## **12. Protocole sanitaire**

En raison de l'épidémie de COVID 19, il sera demandé aux coureurs de respecter le protocole sanitaire mis en place sur la manifestation. Ce dernier se conformera aux directives gouvernementales et aux recommandations de la Fédération Française d'Athlétisme.

Ce protocole sera publié sur le site [gapencimes.fr](https://gapencimes.fr) et communiqué à l'ensemble des inscrits en amont de l'épreuve.

Tous les renseignements pourront être obtenus sur internet : <https://gapencimes.fr/>